



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Nous-Producteurs-de-France-Culture>

Nous, Producteurs de France Culture

- Les médias - Radios - En direct de France Culture - Dérives et résistances (1999-2000) -



Date de mise en ligne : 2000

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous, Producteurs de France Culture, en défense de cette radio culturelle de service public

Nous exigeons :

- 1 . Le respect du protocole d'accord de septembre 1998 :
- 2 . La priorité aux professionnels de la chaîne : la radio est un métier, une compétence qui s'est acquise dans la durée et dans l'histoire de la chaîne . Ce savoir faire est partie intégrante du patrimoine de France Culture. Il ne s'invente pas du jour au lendemain . Respecter les compétences" c'est respecter les professionnels
- 3 . L'augmentation du volume de documentaires et de transmission de savoirs : ces émissions contribuent par excellence à la personnalité d'une chaîne culturelle, elles en sont l'emblème .
- 4 . Le rétablissement du programme de rediffusion des " nuits ", véritable patrimoine culture ! : nous refusons le démantèlement des "nuits", l'effacement d'un programme construit et choisi par des producteurs responsables au profit d'une multidiffusion mécanique, répétitive, aveugle .
- 5 . L' augmentation substantielle des rémunérations des documentaires de création et des entretiens préparés, scandaleusement sous-payés .
- 6 . La concordance entre le temps réel de travail et le nombre de jours déclarés .
- 7 . La restauration de la relation contractuelle pour les producteurs réguliers : pour la deuxième fois une direction nouvellement venue nous a donné la preuve par la pratique qu'elle ne tenait pas compte de la pertinence d'usage des "contrats ouverts". Pour la deuxième fois une direction les a dénoncés comme étant des chiffons de papier Nous exigeons une relation juridique formellement établie.
- 8 . Le paiement et la fourniture des bulletins de paye dans des délais normaux.

Nous refusons :

- 1 . La multidiffusion : ce calcul supposé rentable mine les programmes, l'emploi et les cachets .
- 2 . L'émiettement et la fluctuation des documentaires sur la grille .

Nous dénonçons : 1 . Le manque de respect par la direction des professionnels de la chaîne, la politique du fait accompli, l'introduction autoritaire de nouvelles clauses non négociées dans les contrats, les rendez-vous dilatoires et sans conclusion .

- 2 . La baisse de la rémunération de s documentaires .
- 3 . La négociation des cachets au gré à gré .
- 4 . Le règne du travail au jour le jour et sans contrat.